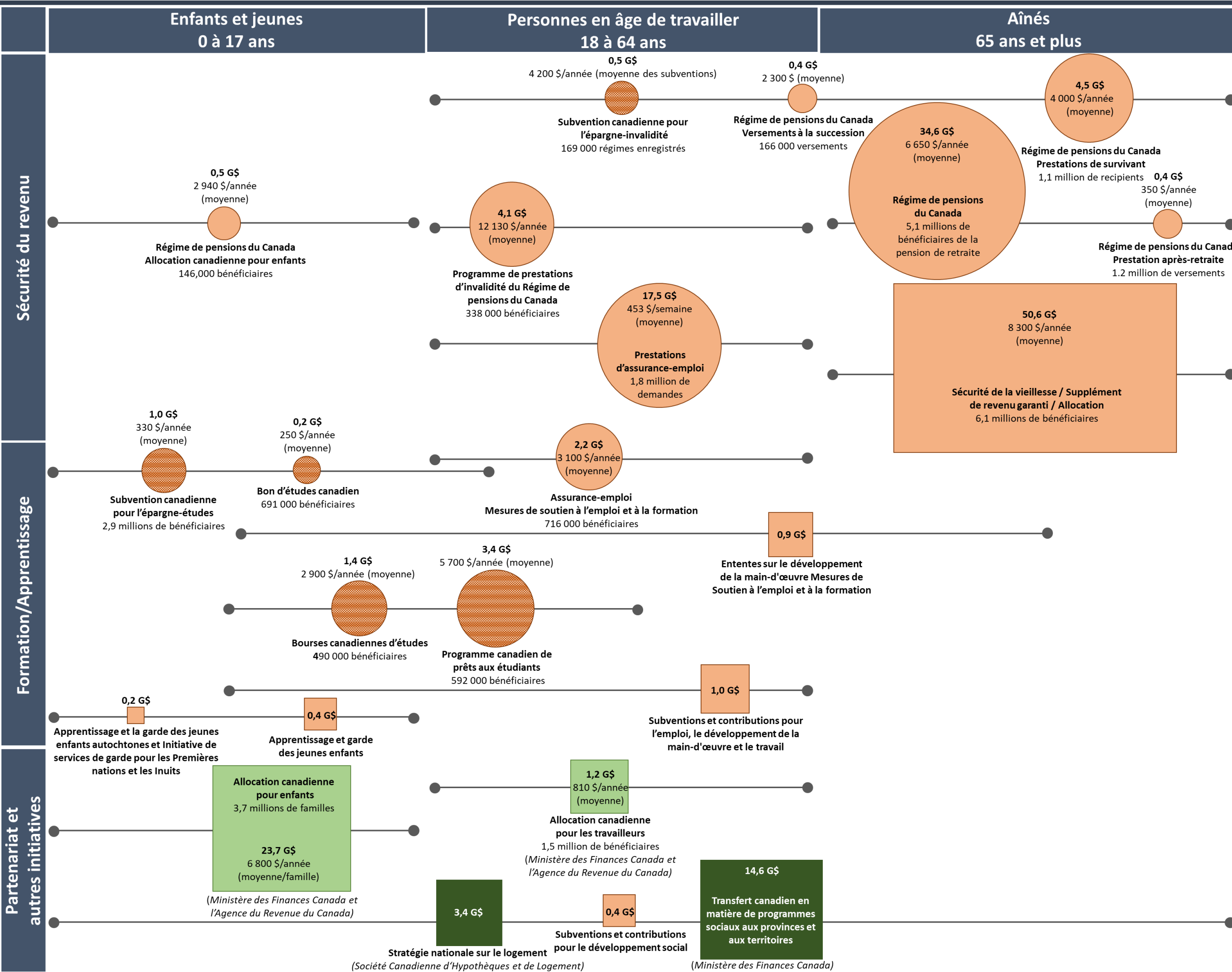


Emploi et Développement social Canada joue un rôle clé pour ce qui est de l'exécution des programmes et de la prestation des services axés sur le mieux-être des Canadiens ...

... comme le font les provinces et les territoires



Ce sont les provinces qui ont la responsabilité principale et le pouvoir d'offrir des programmes sociaux comme la santé, l'éducation et les services sociaux.

Les gouvernements provinciaux, ainsi que les gouvernements territoriaux et locaux, jouent un rôle important dans le financement et la prestation de programmes et de services qui contribuent au bien-être des Canadiens.

Légende

- Programmes dirigés et versés par Emploi et Développement social Canada**
 - Programmes financés par le gouvernement: 53,5 \$ milliards
 - Programmes contributifs – Contribution fédérale: 6,5 \$ milliards
 - Programmes contributifs – individuelles et de l'employeur: 64,2 \$ milliards
 - Programmes dirigés par d'autres ministères fédéraux avec l'appui de Emploi et Développement social Canada**
 - Programme financé par le gouvernement - Paiements aux Canadiens versés par le biais du régime fiscal de l'Agence du revenu du Canada: 24,9 \$ milliards
 - Programme financé par le gouvernement - Paiements à divers ordres de gouvernement et à d'autres organismes au moyen de paiements de transfert: 18,0 \$ milliards
- Total: 167,1 \$ milliards**

Ce tableau illustre un nombre spécifique de programmes et services clés qui favorisent le bien-être (il n'inclut pas tous les programmes et services qui relèvent du mandat d'Emploi et Développement social Canada). Bien que le programme canadien de prêts aux étudiants fournit du soutien aux étudiants canadiens, les prêts doivent être ultérieurement remboursés. La taille des bulles visent à fournir une idée de l'importance relative et les bulles ne sont pas effectuées à l'échelle exacte. Les montants sont arrondis et reflètent la dernière année disponible publiquement par programme. Par exemple, les programmes comme le Régime de pensions du Canada, l'Assurance-emploi et la Sécurité de la vieillesse sont pour l'exercice 2017-2018. Données à jour en date du 20 septembre 2019.